

Réf: Dossier 360554

Avis de constitution

SOCIETE « DACHA WINE »

Siège ABIDJAN COCODY II-PLATEAUX OPERA, Lot
3895, Ilot 248

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/11/2024, et enregistrés au CEPICI le 18/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DACHA WINE »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- L'importation et le commerce de vins et accessoires.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY II-PLATEAUX OPERA, Lot
3895, Ilot 248

Dirigeant(s) Mlle NGOUMBI NIALONGO CHARISSE-FLORIA
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-08895 du 21/11/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°71811/GTCA/RC/2024 du 21/11/2024

